

## **Réunion du Pôle citoyen N°14**

### **Mercredi 12 décembre**

**Présents** : 16 citoyens

**Elus** : Mr Bentolila, Mr Fargeas

**Techniciens** : Me Prim Sodedat 93, Mr Baillly Sodedat 93

Présentation de l'aménageur **Sodedat** qui a été retenue sur la Z.A.C des Docks lors du conseil Municipal du septembre.

Rappel du rôle de la Maison des Projets, récapitulatifs des divers échanges lors des derniers pôles citoyens notamment nos visites de sites qui nous ont permises de puiser des idées pour nos futures berges aménagées et notre futur parc urbain.

Aujourd'hui nous avons 3 types de rendus sur le travail de réflexion demandé en juin dernier sur le parc et les berges, constitués :

- D'un apport personnel et collectif de quelques membres du pôle citoyen
- D'une consultation citoyenne auprès des Audoniens gérée par quelques membres du pôle
- Et d'une analyse de la consultation sur les Docks du mois de décembre 2006.

Nous ne sommes qu'en début de parcours, nous avons 1 an devant nous pour travailler, affiner, enrichir ce travail, nous aurons plusieurs allers retours avec l'aménageur afin de suivre de près les différents phasages, évolutions possibles, les contraintes techniques.

#### **Me Prim présente le calendrier pour le parc :**

L'année 2008 est consacrée au dossier de réalisation, le chantier du parc démarrera vers 2011, livré au plus tard en 2013.

Début 2009 on rentre dans la phase opérationnelle, rendu des études techniques menées, établissement du cahier des charges et lancement du concours pour le parc.

Pour information : actuellement des études sont menées sur le devenir de la RD1, par le département. Des discussions sont engagées sur les différentes possibilités d'aménagement.

Présentation de Me Bourdier, de la consultation citoyenne faite dans toute la ville au sein de différents lieux publics.

La consultation a démarré le 15 juin 2006 et s'est terminée fin novembre.  
Diffusion dans les commerces, pharmacies, écoles, 48 points dans la ville.

Un premier questionnaire avait vu le jour, mais n'a pas été diffusé car trop pointu, le second qui fût retenu s'avère plus synthétique, et plus ouvert.  
657 questionnaires ont été récupérés.

On a ignoré les diverses contraintes telle que la route départementale, on a sous entendu qu'on avait des solutions techniques possibles.  
Ainsi la population pouvait rêver à ce qu'elle souhaiterait pour le parc et les berges.  
Petite interrogation : on se demande si le parc et les berges seront faits en même temps.  
Les Audoniens étaient ravis qu'on leur demande leurs avis.  
28 % de retour en tout.  
Bonne participation des enfants, prévoir 1 exposition de leurs travaux en leur présence.

On a laissé aux gens la possibilité d'avoir une expression libre.

De ces questionnaires ressortent plusieurs points d'intérêts :

On souhaite un parc de nature, sans béton, une verdure abondante, des pelouses.

La place de l'eau est une composante importante sous diverses formes (bassins, canards, ruissellements), cultiver la culture fluviale, traiter d'utiliser des eaux de pluie.

Intégrer des usages différents de façon harmonieuse, les activités doivent être séparées afin de respecter les autres usages.

Un souhait de continuité visuelle entre le fleuve et les équipements, se manifeste.  
Le parc ne doit pas être clos, pas de clôture visible, clôture végétale, un rapport de fluidité.

On souhaite des équipements très divers, un terrain de foot sans contrainte d'accès, mur d'escalade, basket, roller, des vélos à dispositions, possibilité de baignades guinguette, buvette, aire de pique nique, sanitaires.

Les jardins familiaux intégrés dans le parc à des fins pédagogiques, vente de légumes, mini ferme.

Un itinéraire à découvrir, des animations ponctuelles, possibilité d'assister à des concerts.

Une sécurité présente par le biais d'un gardien, garde champêtre.

Des péniches pédagogiques en bord de Seine.

Dans le cahier des charges, il faudra retrouver une dynamique d'haute qualité environnementale.

Les résultats de cette enquête seront présents dans les différents points de distribution.

**Tous les éléments ressortant des différentes sources de concertation seront consultables à la Maison des Projets.**

*Pour info :*

Une réunion de travail s'est tenue entre la Maison des Projets et l'aménageur SODEDAT pour élaborer une proposition de calendrier de travail au pôle citoyen en osmose avec le phasage de progression des études et aménagements du territoire des Docks.